



# Protection des personnes clés

Protéger la valeur durable de votre entreprise

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS ET AUX CONSEILLÈRES

Assurance et placements

Avec simplicité, rapidité et facilité<sup>MD</sup>





## Quelles sont les personnes clés de votre entreprise?

- Propriétaires (incluant les partenaires et les actionnaires)
- Cadres supérieurs
- Personnes les plus qualifiées aux achats et aux ventes
- Personnel technique spécialisé

## Une protection contre quoi?

- Désaccord
- Départ (retraite)
- Invalidité
- Décès

## Quels sont les risques à la suite de la perte d'une personne clé?

- Gestion désorganisée
- Accumulation des pressions financières
- Réaction des employés



## Solutions

### Assurance vie entièrement capitalisée

Offre une flexibilité et la possibilité de :

- Remplacer les bénéfices perdus de l'entreprise
- Financer le coût d'un plan de recrutement ou de remplacement
- Rassurer les créanciers, les employés et les partenaires d'affaires
- Payer la personne concernée et sa famille
- Permettre la réception fiscalement avantageuse des fonds nécessaires
- Agir en tant que catalyseur à d'autres fins d'affaires, si aucun risque assuré ne survient

### Entente de propriété partagée inversée

Crée un avantage unique pour la personne clé, assurant sa loyauté envers les intérêts de l'entreprise. Cette stratégie peut permettre à l'entreprise :

- d'obtenir une marge de crédit ou de se protéger contre la perte économique d'une personne clé;
- d'aider les cadres à accumuler des placements à l'abri de l'impôt;
- de payer à ses actionnaires des dividendes substantiels et libres d'impôt à la suite du décès d'une personne clé

La propriété partagée inversée est une entente idéale lorsque la société par actions doit assurer une ou plusieurs de ses personnes clés et qu'elle souhaite offrir à ces personnes clés l'occasion d'accumuler des placements à l'abri de l'impôt.



## Personne clé

Nous considérons habituellement que le montant de protection d'une personne clé est égal à 5 fois le revenu, mais nous permettons un montant allant jusqu'à 10 fois le revenu dans le meilleur des scénarios. Pour justifier des montants plus élevés, veuillez remplir la section « Calcul détaillé ».

(Source : Lignes directrices en matière d'appréciation des risques financiers de 2023).

## Estimation de la valeur d'un risque

Catégorie	Exemple	Réel
Salaire du cadre supérieur perdu	100 000 \$	\$
Salaire total des dirigeants	500 000 \$	
Ratio du salaire du cadre supérieur perdu sur la rémunération totale des dirigeants	20 %	%
Période de transition (années)	2 ans	

### Calcul détaillé

Coût de remplacement (transition et formation)		
Salaire du cadre supérieur remplaçant	150 000 \$	\$
Salaire du cadre supérieur perdu	100 000 \$	
Salaire additionnel	50 000 \$	
Période de transition (années)	x 2 ans	x
Écart de salaire total	100 000 \$	
Honoraires du recruteur de cadres (ex. 25 %)	37 500 \$	
<b>Coût de remplacement total</b>	<b>137 500 \$</b>	<b>\$ (A)</b>

Incidence éventuelle sur les ventes		
Ventes prévues durant la période de transition	5 000 000 \$	\$
Attribution au cadre perdu (présupposé être le ratio du salaire)	20 %	%
Valeur en dollars des ventes attribuées au cadre perdu	1 000 000 \$	
Capacité de rétention des ventes de l'organisation et du cadre remplaçant (ex. 50 %)	50 %	%
<b>Total des pertes éventuelles de ventes</b>	<b>500 000 \$</b>	<b>\$ (B)</b>

Incidence éventuelle sur les marges de crédit		
Marge de crédit	1 000 000 \$	\$
Attribution au cadre perdu (présupposé être le ratio du salaire)	20 %	%
<b>Total des pertes éventuelles de marges de crédit</b>	<b>200 000 \$</b>	<b>\$ (C)</b>

<b>Autres incidences éventuelles</b> (achalandage et coûts indirects)	\$	\$ (D)
--	----	--------

Évaluation totale pour un cadre clé		
<b>(A) + (B) + (C) + (D)</b>	<b>837 500 \$</b>	<b>\$</b>

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS ET AUX CONSEILLÈRES

**L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**

259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) est une société fièrement canadienne en activité depuis 1923. Elle offre une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, de placements et de retraite.

Sa mission est d'aider les Canadiennes et les Canadiens à obtenir avec simplicité, rapidité et facilité les produits et les services dont ils ont besoin pour se constituer un patrimoine, générer un revenu et atteindre la sécurité financière.

Suivez l'Empire Vie sur les réseaux sociaux avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez [empire.ca](http://empire.ca) pour obtenir plus d'information, y compris ses notes courantes et ses résultats financiers.

## Équipe Planification fiscale et successorale et planification de la retraite

L'équipe Planification fiscale et successorale et planification de la retraite est composée de spécialistes dont l'objectif principal est de vous outiller pour aider vos clients et clientes à atteindre leurs objectifs financiers au moyen de stratégies essentielles en matière d'assurance, de patrimoine et de planification.



**Pour obtenir de l'information additionnelle, communiquez avec l'équipe des ventes de l'Empire Vie qui peut accéder à l'équipe et à ses ressources dans le cadre de cas complexes ou plus importants.**

Ce document reflète l'opinion de l'Empire Vie à la date de publication. L'information contenue dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne peut être considérée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

<sup>MD</sup> Marque déposée de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**.  
Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

**Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité<sup>MD</sup>**  
[empire.ca](http://empire.ca) [info@empire.ca](mailto:info@empire.ca) 1 877 548-1881

INS-1367286-FR-11/23

